

À la recherche du Bleuet perdu



DÉPARTEMENT DE

LEURE

Le Bleuet,

**fleur sauvage des champs,
est en voie de raréfaction.**

Aidez-nous à le localiser !

Vous observez un bleuet près de chez vous ou en balade : nous vous invitons à le photographier et à nous envoyer sa photo accompagnée de sa localisation (commune, lieu-dit).

Vous participerez ainsi à l'amélioration des connaissances naturalistes de votre région.

Attention toutefois à ne pas confondre le bleuet sauvage avec un bleuet horticole semé dans les jardins ou les jachères fleuries !

En retour, pour vous aider à inventorier les autres fleurs des champs, un guide vous sera offert.

Le Bleuet des champs (*Centaurea cyanus*)

Cette espèce messicole pousse naturellement dans les champs de céréales. Elle est en raréfaction en France et sur le territoire eurois. Cette plante, emblématique de la république française, est utilisée pour ces propriétés médicinales. L'espèce sauvage de nos régions est menacée par les risques d'hybridation avec les variétés horticoles que l'on peut trouver dans nos jardins.



Aussi, ouvrez l'œil et faites attention à bien identifier le Bleuet des champs, l'espèce sauvage et non un bleuet horticole !

Le bleuet des champs est une espèce caractéristique qui présente une unique couronne de sépales. Il est d'un bleu caractéristique et la plante, présentant plusieurs fleurs, atteint 30 cm à 1 mètre. Le bleuet sauvage est mellifère et attire aussi les oiseaux comme le chardonneret.

Il ne faut pas confondre l'espèce sauvage avec **le bleuet horticole**. Semé au sein des jachères fleuries, il présente souvent des fleurs en forme de « pompons » (plusieurs couronnes de sépales). Une autre différence est que le bleuet des champs à fleur simple est toujours bleu alors que le bleuet horticole est parfois rose, mauve ou blanc. Ces espèces horticoles sont le plus souvent stériles et ont peu d'intérêt pour les insectes pollinisateurs.



Jachères fleuries composées de bleuets horticoles (© 1001 Légumes)



© D. Derock/CENHN

Vous découvrez un Bleuet des champs près de chez vous ou en balade ?

- ➔ Prenez-le en photo et notez sa localisation (commune, lieu-dit, adresse ou nom de la route).
- ➔ Envoyez-nous la photo en précisant sa localisation par mail ou voie postale au Département de l'Èure :

bleuet-sauvage@eure.fr ou

Département de l'Èure
Pôle Environnement
Bd Georges-Chauvin
27021 Evreux cedex

- ➔ Suivez l'évolution de la cartographie du bleuet des champs dans l'Èure sur le site internet www.eureenligne.fr

Pour nous aider à localiser les stations de bleuets sauvages le plus précisément possible, plusieurs solutions :

- Notez l'adresse du champ (nom de la commune, de la route et/ou de l'intersection la plus proche).
- Si vous avez un smartphone ou un appareil photo équipé d'un gps, activez l'option permettant de géoréférencer la photo, en précisant le nom de la commune.
- Vous pouvez également utiliser le site géoportail : <http://www.geoportail.gouv.fr>, et noter les coordonnées XY de la parcelle.

Contact, renseignement :
Conseil départemental de l'Èure
bleuet-sauvage@eure27.fr • 02 32 31 96 48

Pour plus de renseignement :
www.eureenligne.fr / Environnement / Messicoles

Cet observatoire intègre le plan départemental d'actions en faveur des messicoles. Il est réalisé en partenariat avec :

